

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL D'EPIEDS EN BEAUCE**

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal : Le 31 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le mercredi six juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Epieds en Beauce, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves FAUCHEUX, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes CANON, CLAVEAU, COQUIOT (à partir de 18h45), MM FREAU, GAULARD, GRILLON, MM POINTEREAU, RIGAUD, VUE, WOLINSKI

ABSENTS MAIS AVAIENT DONNE POUVOIR : M BOURGUIGNAT, Mmes CHARNEAU FROMENTIN, NOUVELLON

SECRETAIRE DE SEANCE : M Olivier RIGAUD

Approbation du précédent compte rendu
--

Madame CANON fait part des observations de Madame CHARNEAU qui souhaite qu'il soit mentionné que la fermeture d'un samedi sur deux du secrétariat de mairie a suscité des observations et que 11 personnes ont émis un avis favorable à cette décision, 3 personnes un avis défavorable et 1 personne s'est abstenue.

ADOpte A L'UNANIMITE PAR 13 VOIX

2018/34 – Aménagement de la place Saint Privat Enlèvement du support d'éclairage public
--

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de délibérer, à la demande du Département du Loiret, pour autoriser l'entreprise Dhenin à poursuivre son intervention sur le retrait du poteau d'éclairage public de la place St Privat.

Par conséquent, il est demandé aux Membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

1. autoriser le Département du Loiret et son mandataire l'entreprise Dhennin à déposer l'ensemble des poteaux béton et l'ancien réseau électrique aérien, qui maintiennent jusqu'à présent le réseau d'éclairage public aérien existant, compte tenu de l'avancement des travaux de la place Saint-Privat, et de la coordination nécessaire entre la dissimulation des réseaux et l'aménagement de voirie,

2. prendre la responsabilité de basculer la place Saint-Privat dans le noir, jusqu'à la réalisation des prestations sur le nouveau réseau d'éclairage public souterrain et la mise en place des candélabres, en concertation avec le cabinet d'études la Fabrique du Lieu, GS Conseils et l'entreprise Citeos.

ADOpte A L'UNANIMITE PAR 13 VOIX

2018/35 – Décisions budgétaires modificatives

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de procéder à quelques ajustements budgétaires sur les comptes communaux.

Commune

Section	Chapitre	Compte	Intitulé	Montant
Fonctionnement - D	022	022	Dépenses imprévues	- 100 €
	67	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	+100 €
Investissement - D	041	45818	Opérations patrimoniales – Assainissement Fonctionnement	- 53 479 €
	041	45819	Opérations patrimoniales – Assainissement Investissement	-21 118,19 €
	4581	45818	Assainissement Fonctionnement	+ 53 479 €
	4581	45819	Assainissement Investissement	+ 21 118,19 €
Investissement - R	041	45828	Opérations patrimoniales – Assainissement Fonctionnement	- 53 479 €
	041	45829	Opérations patrimoniales – Assainissement Investissement	-21 118,19 €
	4582	45828	Assainissement Fonctionnement	+ 53 479 €
	4582	45829	Assainissement Investissement	+ 21 118,19 €

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

1. approuver les décisions modificatives budgétaires ci-dessus énoncées,
2. autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE PAR 13 VOIX

2018/36 – CLIC Entraide Union – Demande de subvention

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de subvention faite par le CLIC Entraide Union au titre de l'année 2018.

Le CLIC a pour mission d'informer, conseiller et orienter les personnes de plus de 60 ans sur le maintien à domicile, les structures d'hébergement et d'accueil, et les éventuelles aides.

Une des nouvelles missions consiste à mettre en place des actions de prévention sur la perte d'autonomie.

Dans un objectif de mener à bien toutes ces actions, le soutien financier des communes est indispensable et nécessaire.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire suggère l'attribution d'une subvention de 1 100 € au titre de l'année 2018.

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

1. émettre un avis favorable au versement d'une subvention de 1 100 € au titre de l'année 2018 au CLIC Entraide – Union,
2. autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce versement.

ADOPTE A L'UNANIMITE PAR 15 VOIX

Informations diverses

Monsieur le Maire fait part des informations suivantes :

- la réduction de l'éclairage public entre 23 heures et 5 heures au centre bourg, sauf les vendredis et samedis, nécessite l'achat d'horloges astronomiques,
- une équipe de conseillers municipaux participera aux jeux spicaciens lors de la fête patronale du mois d'août prochain,
- la prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le mardi 26 juin 2018 à 20 heures 30,
- la kermesse des écoles aura lieu le 16 juin
- la fête de la musique aura lieu le vendredi 22 juin.

Madame COQUIOT souhaite connaître les emplacements des forains lors de la prochaine fête patronale compte tenu du nouvel aménagement de la place Saint Privat.

Monsieur le Maire précise que toutes les animations se dérouleront rue des Mécontents. Le vide grenier, quant à lui, sera placé à partir de la rue du Dolmen pour regagner la rue des Mécontents. Cette journée sera l'occasion d'ouvrir les portes de la Résidence « les Champs Fleuris » à la visite.

Madame COQUIOT précise que les préparatifs des festivités des 13 et 14 juillet sont en cours. Le menu est d'ores et déjà validé.

Elle précise également que la revue des associations sera achevée après la commission des réservations de salles et pourra ainsi être distribuée pour le prochain forum des associations.

Monsieur VUE signale que les travaux de remise en conformité des citernes incendie de Cheminiers et de Villiers sont en cours.

Il précise également que l'entreprise Margueritat interviendra 1^{ère} semaine du mois de juillet pour terminer les travaux de revêtement de chaussée rue du Dolmen.

Monsieur le Maire clôture la séance en rappelant la visite de la Commune d'Epieds en Beauce, dans le cadre des animations de la Maison de la Beauce, le dimanche 12 août prochain, visite guidée par Monsieur Éric GUISET.

La séance est levée à 19 heures 35.